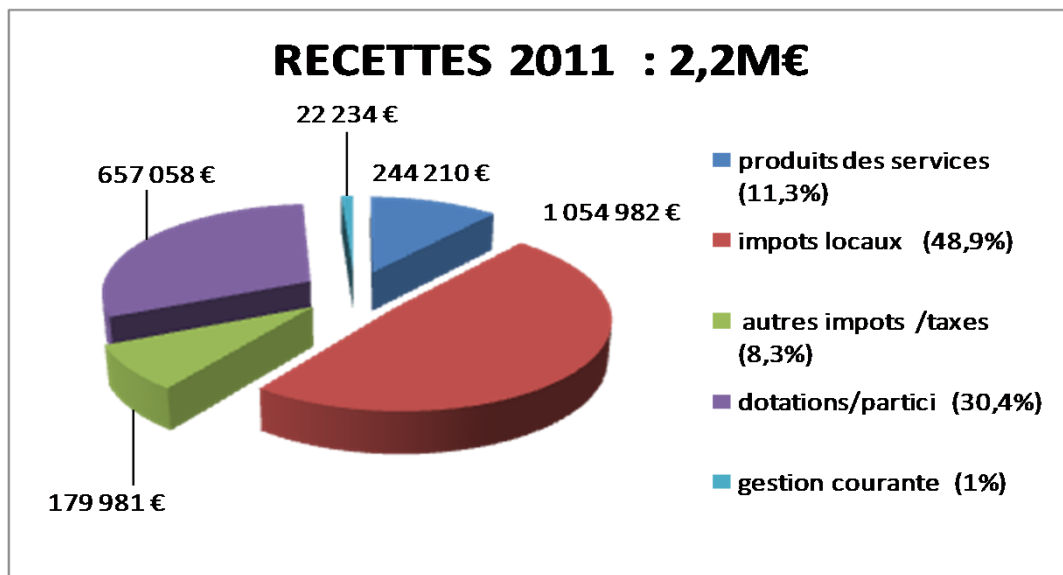


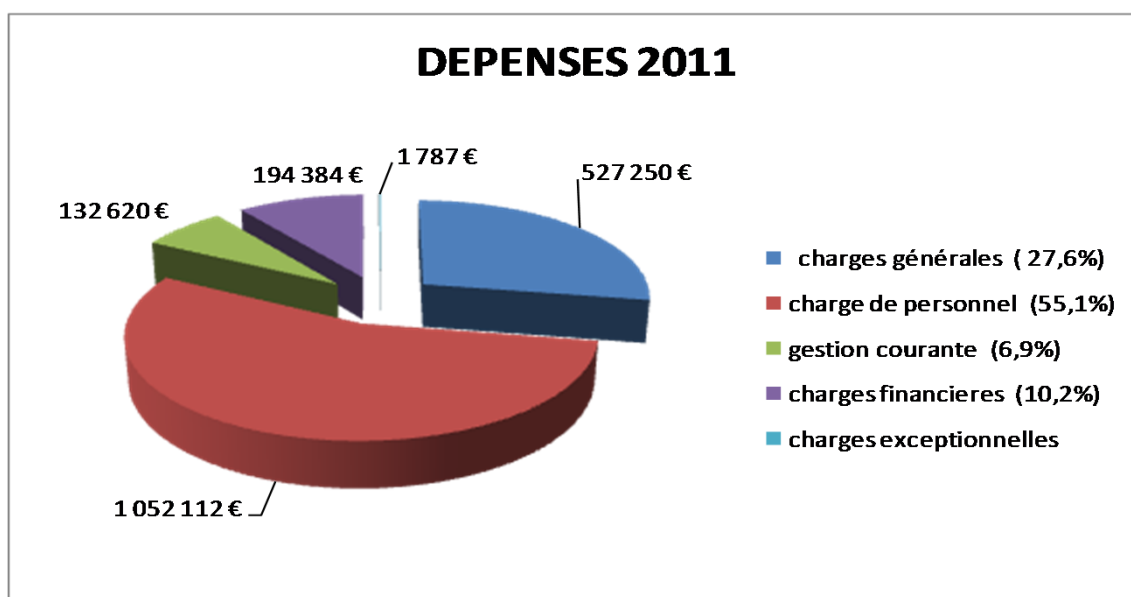
Pour l'année 2011 les recettes réelles de fonctionnement se montent à 2,66M€ avec 2,2M€ de "traditionnelles" et 462k€ de recettes exceptionnelles ( dont 400k€ des terrains du centre bourg ).



**Produits des services:** l'enfance ( clsh,multi-accueil, periscolaire) representent 71,7% de ces recettes.

**Dotations/participation:**L'Etat nous a versé 362k€ au titre des dotations et 24,5k€ au titre des compensations diverses.La CAF nous a subventionné à hauteur de 195k€ pour nos activités enfance

**Autre Impôts:** la CAB pour 87k€ (compensation ) et les droits de mutation (vente immobiliere sur Essert) 69 k€



Les charges générales permettent à la commune de régler ses dépenses

énergétiques et ses frais de fonctionnements, d'entretenir ses batiments et sa voirie , d'assurer son patrimoine, de permettre un bon fonctionnement de ses écoles , de sa mediatheque et de toutes les structures municipales.

**Les charges de personnel** couvrent la totalité du personnel nécessaire au bon fonctionnement de la commune: administratif,culturel, enfance et periscolaire,technique.

**La gestion courante** correspond principalement aux indemnités des élus,aux subventions aux associations et au financement du CCAS

**Les charges financieres** representent uniquement les interets dus au titre des emprunts, le capital étant remboursé en section d'investissement

